

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	33 (1961)
Heft:	4
Artikel:	Le courage et la Suisse
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux termes de la loi, ce plan directeur n'implique aucune restriction des droits des propriétaires ni aucune obligation pour les communes. Il n'en demeure pas moins que son existence leur permettra de pratiquer une politique foncière cohérente. Il permettra de plus à l'Etat de coordonner la politique des divers services intéressés au développement du canton.

Cette politique impliquera comme conséquence directe la nécessité pour les autorités d'acquérir, ici et là, des parcelles que le plan aura réservées à des tâches déterminées. Il ne serait pas bon que l'Etat soit seul à pratiquer cette politique et la tâche des communes sera, plus que jamais, d'accroître leurs domaines. Il est insensé de considérer l'achat d'une portion du territoire comme une dépense ordinaire et il serait hautement souhaitable que les municipalités mettent sur pied des commissions d'achat en s'inspirant de certains exemples qui sont des succès. Toutes ces mesures, finalement, contribueront à l'effet désiré: diminuer le pouvoir excessif de l'argent en liant les acheteurs à des contraintes, et renforcer les capacités de résistance de l'agriculture qui saura sur quel front faire face alors qu'aujourd'hui, surprise de partout, elle ne sait que décider.

Le propre du travail des urbanistes est de travailler dans le temps, de prévoir l'avenir. Ils acceptent d'ailleurs d'être condamnés à ne voir que rarement leurs œuvres réalisées. Mais si l'ensemble s'étend sur une durée parfois longue, il importe qu'à chacun de ses stades l'harmonie soit complète. Ainsi le développement urbanistique d'une région ne saurait débuter partout à la fois mais devrait au contraire s'organiser en zones successives, les premières devant être — sinon accomplies — du moins suffisamment développées avant que ne s'urbanisent les secondes. Tel est le principe de cet échelonnement dans le temps, tout aussi raisonnable dans son principe que celui du zonage lui-même et tout aussi difficile à réaliser...

On le voit, les menaces sont sérieuses et les moyens d'y parer problématiques. Aucune des mesures que je viens d'évoquer n'est suffisante à elle seule. Mais l'aménagement du territoire n'est pas autre chose que la coordination de toutes les mesures d'ordre juridique, social, économique ou technique en vue d'une organisation rationnelle du sol; il implique la coopération de toutes les corporations de droit public, de toutes les associations culturelles ou économiques, de tous les groupements poursuivant des actions touchant de près ou de loin aux intérêts de la collectivité, et l'on peut raisonnablement en attendre une aide immédiate en même temps qu'à long terme dans la lutte contre la dégradation du pays confié présentement à la garde de notre génération.

Nous serions impardonnable de ne pas faire tout ce qui dépend de nous pour arrêter un processus que nous nous refusons à qualifier d'inexorable.

Le courage et la Suisse

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national a maintenant dix-sept ans d'existence. En 1943, un groupe d'architectes alarmés par les constructions hétéroclites que l'on juxtaposait au petit bonheur, dans les villes comme à la campagne, prit la décision de chercher par tous les moyens à planifier notre sol. Peu à peu des représentants de tous les milieux se joignirent à eux. Puis, sous l'influence de l'ASPAN et d'autres institutions à buts parallèles, on commença véritablement à prendre conscience de la nécessité de l'aménagement du territoire.

On n'aurait pas besoin de tracer des plans pour l'avenir si l'évolution du pays s'arrêtait définitivement. On pourrait se contenter de rafistoler les dégâts tant bien que mal. Et c'est d'ailleurs dans cet esprit que l'on travaille encore ici ou là. Mais il ne faut pas oublier que notre population a doublé en cent ans et qu'il est vraisemblable qu'elle va se multiplier toujours plus vite. Il nous faut aujourd'hui envisager l'aménagement du territoire suisse pour une population de 10 millions de personnes.

Nos grandes villes connaissent déjà des problèmes de circulation et de construction qu'on ne résoudra qu'au prix des plus grands efforts. Nos paysages urbains sont nés sans ordre et sans structure propre, sans qu'on ait, non plus, songé expressément à l'avenir. Nous avons tendance à gaspiller le terrain, alors que la pénurie commence dans ce domaine. L'établissement des autoroutes donnera au visage de la Suisse une expression nouvelle sur laquelle il nous faut veiller également, car elle sera fixée pour d'innombrables années, sans espoir de pouvoir la modifier par la suite.

Notre pays, suivant en cela une évolution historique irréversible, s'industrialise toujours davantage. Sa population tend donc à devenir de plus en plus ouvrière. Mais nous continuons à nous accrocher à des notions bourgeoises qui datent du siècle dernier; nous envisageons l'évolution de nos villes dans un cadre périmé, oubliant de prévoir qu'elles vont devenir ouvrières et qu'il faudrait s'occuper davantage des quartiers industriels que des quartiers résidentiels bourgeois; qu'il faudra fournir dans un bref délai à la population ouvrière qui, de plus en plus, se rassemble dans la périphérie de nos agglomérations, les équipements sociologiques de base: écoles, bibliothèques, jardins d'enfants, parcs de jeux, cinémas, théâtres, etc.

«Il faut du courage pour planter de nouvelles villes, pour décentraliser les centres engorgés, pour former de l'inté-

La poule aux œufs d'or

par Colette Muret

24

Tout a commencé avec l'horloge sur le Cervin. Il y a quelques années, un Suisse, alpiniste fervent, était monté à Zermatt après de longues années à l'étranger. A son arrivée, le Cervin était voilé. Mais le ciel s'éclaircit dans la soirée et, à minuit, notre alpiniste, plein d'impatience, ouvrit sa fenêtre pour contempler le merveilleux sommet dont il avait si souvent rêvé au cours de ses absences. Le Cervin était bien là, dressé comme une proie contre le ciel noir. Mais une grosse horloge scintillante, érigée sur le toit du chalet le plus proche, barrait la face fameuse proclamant les mérites de la marque X et du cadran Y. Le visiteur reprit le premier train du matin. Quant au directeur d'alors des hôtels Seiler, M. Candrian, qui n'est pas un Valaisan, mais un Grison de bonne souche, il pleurait presque chaque fois qu'il regardait le Cervin à travers la réclame lumineuse. Et il avait raison. Cette horloge avait sonné pour Zermatt l'heure des concessions. Il y a dix ans, il y avait dans la station valaisanne un seul dancing, où se retrouvaient, en habit ou en pantalon de futaine, les hôtes de la station et les guides venus faire un tour avec leurs clientes. Maintenant, il y a huit boîtes de nuit à l'avenue de la Gare. Respectueux de la loi cantonale, les indigènes quittent à minuit ces établissements, et le propriétaire du premier dancing envisage sérieusement de transformer celui-ci en un vrai «café», d'où seront bannis orchestres et radio. Aucune importance, d'ailleurs, puisque, de par les soins d'une entreprenante Lucernoise et d'un Américain avisé, une piscine-bar-dancing et une cave éclairée aux bou-

rieur l'urbanisme de nos cités. Il faut du courage aussi pour briser la spéculation foncière. Il faut surtout du courage pour rompre avec des traditions ou des habitudes qui nous sont chères. Mais où le courage est le plus nécessaire, c'est pour accepter d'affronter joyeusement l'avenir. Et c'est cela dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, dans l'urbanisme, la planification nationale, l'aménagement du territoire – comme dans notre vie quotidienne.» Cette déclaration était faite en 1956, par un architecte zurichois, spécialisé en urbanisme, M. Aregger. Elle garde toute sa valeur aujourd'hui. Car les années passent et notre mentalité suisse, marquée souvent par un conformisme plus que centenaire, n'évolue qu'avec peine, lentement, très lentement, vers un avenir qu'il faudra bien assumer si l'on ne veut pas condamner notre pays au silence de la mort.

ASPAN

gies où l'on danse au «jukebox», se partagent les faveurs d'une foule avide de goûter, dans l'air salubre de la montagne, les plaisirs frelatés de la plaine. Un fossé se creuse ainsi entre les étrangers et les indigènes que le curé s'efforce de préserver des tentations faciles.

Hélas, si les habitants de Zermatt résistent pour la plupart à des distractions qu'ils considèrent encore comme des péchés, ils céderont plus facilement à l'attrait du gain. Comme à Verbier, à Crans, à Chandolin, à Vercorin, ils vendent leurs morceaux de terre à des prix exorbitants, et contribuent ainsi à l'édification de quartiers champignons ou de remontées mécaniques qui mutilent le paysage et encombrent de tintamarres et de papiers gras les solitudes alpestres.

Le Valais, terre de la grandeur, terre virgilienne, accordée au rythme des saisons, est devenu ainsi en peu d'années un domaine utilitaire dédié à la technique, aux vacarmes, à l'argent. Qu'en ont-ils de plus, les habitants de ce Vieux-Pays livré tout entier à un malfaisant Bogomoletz? Des Mercédès, la télévision, des bons repas, les frigidaires et les machines à laver?

Certes, jusqu'ici, bien des montagnards végétaient dans une gêne, parfois une misère que l'on ne souhaite à personne. Mais n'y avait-il pas d'autres moyens d'en sortir? Comme le dit Maurice Chappaz dans son «Testament du Haut-Rhône»:

Du génie et du genépi

Mieux aurait valu pour tous les vieux pays

Avoir été tués d'une balle

Que de croire à la bombarde.

Une parole est venue avec la croissance des fruits,

La naissance du veau noir

Couvert de la mousse de sa mère:

L'argent? Combien?

Il faut méditer l'exemple du Valais. Car les villes suisses, qui ont d'autres problèmes, ne font guère mieux. Pressées de grandir et de prospérer, elles poussent comme des herbes folles, lançant ici une maison-tour, là un quartier pilote, ailleurs d'affreux logements casernes. Pas de plan d'ensemble, pas de lignes directrices, ni nuances, ni harmonie. Pourtant, nous ne manquons ni d'architectes, ni d'urbanistes de grand talent. Mais Le Corbusier construit tous ses chefs-d'œuvre à l'étranger, et William Vetter, auteur du magnifique projet «Amphion» qui dort depuis neuf ans dans les dossiers de la ville de Lausanne, bâtit une cité hospitalière en Afrique, et des quartiers entiers en Angleterre.

C'est ainsi que, vendant et spéculant, bâissant à la petite semaine, gâchant des patrimoines irremplaçables, nous tuons chaque jour en Suisse la poule aux œufs d'or. Car d'autres – et ils ne s'en privent pas – peuvent fabriquer des montres, du chocolat, des fromages, tisser la laine et broder le drap. Mais nos paysages ne peuvent pas se réinventer, et la grandeur d'une alpe, la douceur d'un lac, le caractère d'une petite cité une fois morts, ne renaitront jamais de leurs cendres.

Qu'arrivera-t-il donc à la Suisse, lorsque, ayant gaspillé éourdiment son capital ancestral, elle se retrouvera dans un désert de billets de banque avec, pour décor unique, des monte-pente et des tea-rooms à perte de vue?

(Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national.)